

---

## Position sur la protection du saumon Atlantique - Décembre 2024

---

Mise en contexte :

Les rivières à saumon représentent seulement 2 % de l'ensemble des rivières du Québec, ce qui en font des joyaux à préserver. Un écosystème particulier, associé avec sa propre biodiversité dont le saumon en est l'indicateur de la santé. En 2024, la montaison des saumons a atteint un creux soudain et historique, ce qui soulève des inquiétudes majeures quant à l'avenir de cette espèce, de même qu'à l'impact potentiel de cette situation sur les communautés qui dépendent de sa présence.

Le déclin des populations nord-américaines est plutôt généralisé et s'étend même à certaines populations européennes en 2024, quoique certains endroits plus nordiques ne soient pas affectés, notamment dans le Nord du Québec, où on observe une augmentation des populations de saumon atlantique. Il existe un large consensus parmi les experts canadiens sur l'importance des causes en mer dans cette situation, et un travail ambitieux est actuellement mené pour valider les hypothèses concernant les facteurs responsables de la mortalité des saumoneaux en migration. Concernant les populations des rivières du Québec, les preuves suggèrent que des conditions ou facteurs présents dans le Golfe du Saint-Laurent, près du détroit de Belle Isle, ont exposé les saumoneaux à des pressions spécifiques en 2022 et 2023, dont les effets se sont manifestés lors des montaisons de 2023 et 2024.

Une forte mobilisation est en cours pour identifier les causes et les solutions visant à améliorer le taux de retour de cette migration à court terme et nous encourageons la recherche et la mise en œuvre d'actions liés à ces problématiques. Cependant, nous tenons à rappeler qu'il est crucial d'intégrer dès le départ les priorités liées à l'environnement marin, en explorant notamment les synergies possibles avec des partenaires clés, tels que les comités ZIP, pour renforcer l'efficacité des mesures de conservation. De plus, nous tenons à rappeler qu'il est **ESSENTIEL** de continuer à concentrer les efforts sur la santé des rivières, véritables pouponnières du Roi des Rivières.





Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec



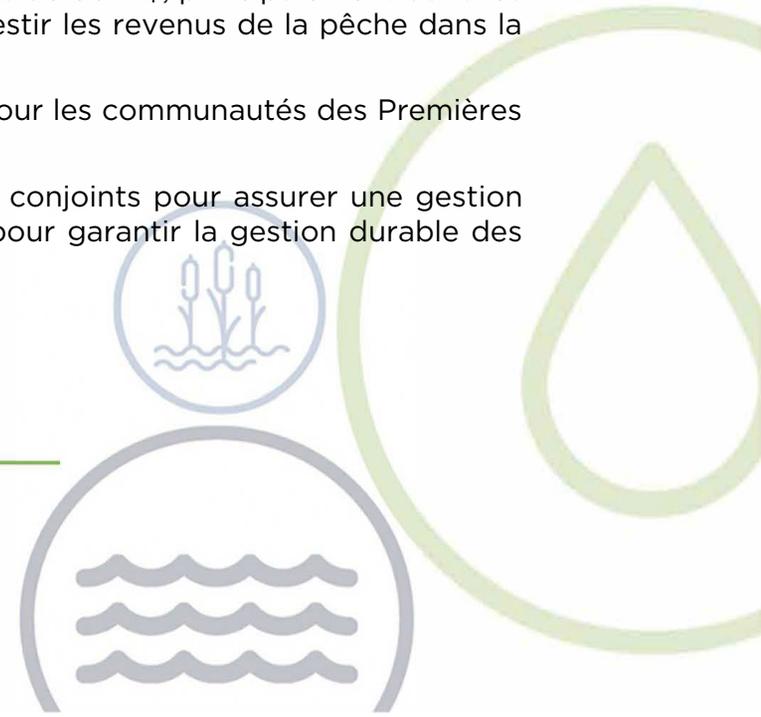
**FQSA**  
Fédération québécoise  
pour le saumon atlantique

Considérant que :

- Le saumon atlantique est une espèce anadrome, ce qui signifie qu'il migre de l'eau douce vers l'océan. Les individus qui passent une année en mer séjournent principalement près des côtes du Labrador, tandis que ceux qui passent deux hivers ou plus en mer se rendent au sud du Groenland. Après cette migration, le saumon revient en eau douce dans sa rivière d'origine pour frayer
- En 2023, de faibles montaisons de petits saumons (moins de 63 cm) ont été observées au Québec ; En 2024, les montaisons restent largement inférieures à la moyenne, tant pour les petits que pour les grands saumons (63 cm et plus) ; Il y a également une forte probabilité que la montaison des grands saumons en 2025 soit faible pour la deuxième année consécutive
- Le saumon atlantique, espèce emblématique du Québec, dont la valeur écologique et humaine est sans équivoque, est un excellent indicateur de la santé des cours d'eau
- Le saumon atlantique a une importance socio-économique notable dans plusieurs régions, notamment à Saguenay, Capitale-Nationale, Charlevoix, Gaspésie, et Côte-Nord
- La pêche récréative génère des retombées économiques annuelles de plus de 50 M\$, principalement dans les régions salmonicoles ; et le modèle de gestion en place permet de réinvestir les revenus de la pêche dans la conservation, la protection et l'accès au territoire
- Le saumon atlantique revêt une importance culturelle et spirituelle tant pour les communautés des Premières Nations que pour les communautés allochtones
- Il est essentiel que les intervenants du Québec poursuivent leurs efforts conjoints pour assurer une gestion intégrée et saine des bassins versants des rivières à saumon, ainsi que pour garantir la gestion durable des populations de saumon afin d'en assurer la pérennité

[www.robvq.qc.ca](http://www.robvq.qc.ca) | [info@robvq.qc.ca](mailto:info@robvq.qc.ca)

870 avenue de Salaberry, bureau R24 | Québec (Québec) G1R  
2T9 Téléphone : 1 418 800-1144 | Télécopie : 1 418 780-6666



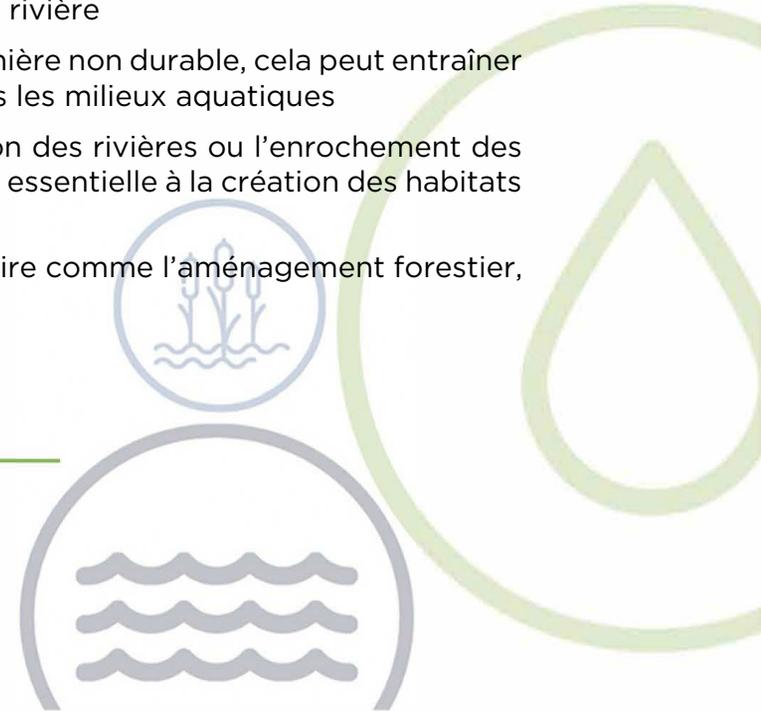
De plus, considérant que les priorités suivantes ont été identifiées pour l'ensemble des rivières à saumon :

1. Résilience aux changements climatiques

- Les changements climatiques entraînent des étiages plus sévères, ce qui augmente les températures de l'eau en rivière pendant ces périodes et réduit l'oxygène dissous. Par ailleurs, ces changements provoquent des précipitations plus intenses et des crues soudaines, modifiant les débits et entraînant un ruissellement accru ainsi qu'un apport plus important de sédiments. L'ensemble de ces facteurs affecte le comportement des saumons pendant leur migration et leur reproduction

2. Utilisation du territoire et gestion intégrée par bassin versant

- Les sédiments, particulièrement fins, ont un impact majeur sur l'habitat du poisson, notamment en colmatant les frayères. Une augmentation de 4 % des sédiments réduit la survie des œufs par asphyxie de 80 % (source : Can. J. Fish. Aquat. Sci. 61: 2271-2277 (2004))
- Le manque de connectivité des cours d'eau, dû à la présence croissante d'obstacles (ex. : traverses), entrave la libre circulation du saumon atlantique, et ce, à tous ses stades de vie en rivière
- Lorsque l'entretien des routes et des chemins forestiers est effectué de manière non durable, cela peut entraîner une érosion accrue des sols, ce qui contribue à l'apport de sédiments dans les milieux aquatiques
- Les modifications majeures qui ont été mises en place, dont la linéarisation des rivières ou l'enrochement des berges, ont des impacts importants sur la dynamique naturelle des rivières, essentielle à la création des habitats de qualité
- Il est essentiel de prendre en considération les différents usages du territoire comme l'aménagement forestier, l'agriculture, la gestion des eaux usées et de l'eau potable



### 3. Participation citoyenne

- La mobilisation des citoyens et des pêcheurs, ainsi que d'autres usagers des rivières à saumon, est un facteur de protection qu'il faut valoriser, notamment dans des projets de science participative
- Le fait de reconnaître que le milieu habité lui-même a une conséquence sur la pérennité de l'habitat du saumon, la participation citoyenne est un facteur clé dans le renforcement des actions en faveur de la santé à long terme des rivières
- Les modèles de gestion et de gouvernance participative des réseaux des OBV et des gestionnaires de rivières à saumon visent la participation citoyenne

### 4. Des partenariats et des mandataires essentiels !

- Les OBV concertent et mobilisent les acteurs de l'eau dans le cadre de la Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant (GIEBV) notamment à travers leur table de concertation, et qu'ils élaborent, mettent à jour, suivent et évaluent un Plan Directeur de l'Eau (PDE) comme outil stratégique de planification de l'eau, à l'échelle des 40 zones de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) couvrant l'ensemble du Québec méridional
- Les OBV sont reconnus par le gouvernement du Québec à cette fin dans la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (C-6.2, ch.13.3) et qu'ils sont financés par mandats par le MELCCFP
- La FQSA représente l'ensemble des délégataires de gestion des rivières à saumon indépendants, peu importe le statut du territoire faunique structuré, et compte parmi ses membres la Sépaq, la majorité des pourvoies offrant de la pêche récréative au saumon ainsi que de nombreux pêcheurs, citoyens, organismes environnementaux ou de conservation ;
- La FQSA est reconnue par le gouvernement du Québec comme étant le partenaire privilégié en ce qui concerne les dossiers concernant le saumon atlantique, notamment par les ententes qui régissent son rôle au sein de la

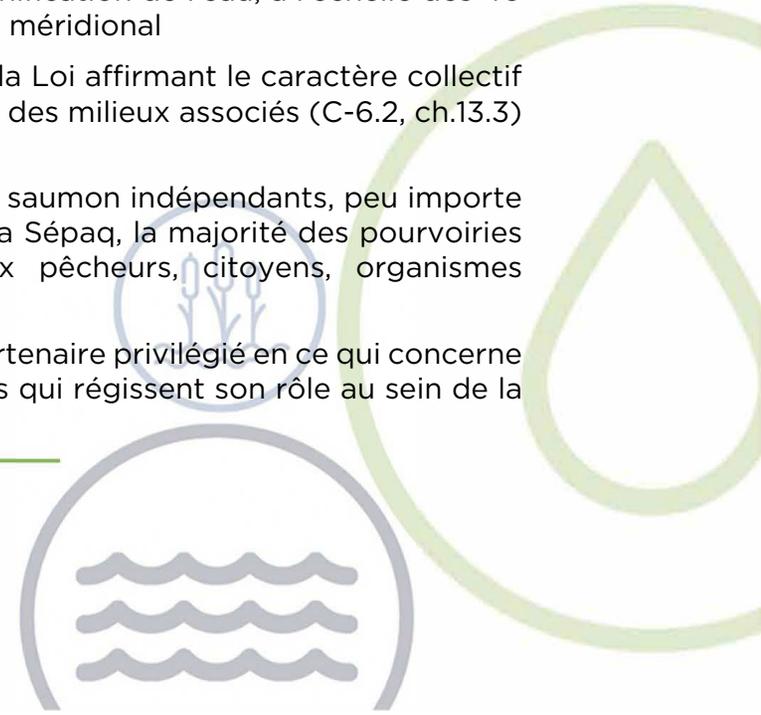
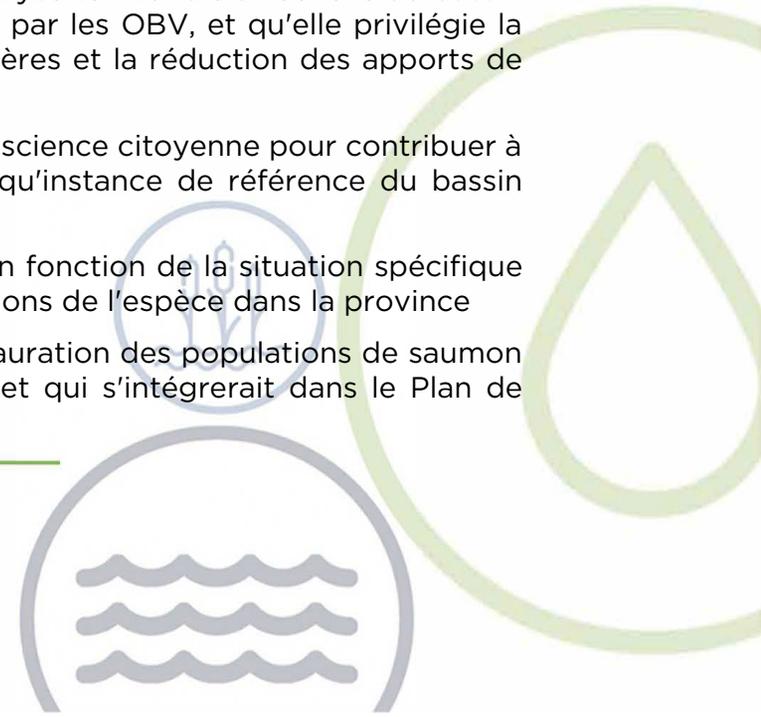


Table Nationale Faune du Québec, créée par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, et qu'un financement partiel à la mission est octroyé par le MELCCFP

- Les OBV et les gestionnaires de rivières ont localement des collaborations pour la mise en œuvre des PDE et des actions nécessaires au suivi et à la santé des populations de saumon atlantique et de ses habitats
- Le partenariat entre le ROBVQ, les OBV et la FQSA est majeur et doit s'insérer dans les partenariats multiples des organisations, à toutes les échelles, du local à l'international
- La tendance du nombre de saumons à la baisse incite à adopter une approche de prudence au regard des modalités de pêche sportive pour la prochaine saison
- Le saumon atlantique est dans une situation où le retour à la normale est possible, à condition que nous agissions rivière par rivière dès maintenant.

Pour protéger et maintenir la qualité de l'habitat du saumon atlantique en rivière, il est proposé de :

- Veiller à ce que la recherche de mesures se concentre d'abord sur une analyse territoriale à l'échelle du bassin versant, dans le cadre des divers processus de concertation coordonnés par les OBV, et qu'elle privilégie la connectivité des cours d'eau, l'intégrité hydrogéomorphologique des rivières et la réduction des apports de sédiments
- Encourager la participation des pêcheurs et de la communauté locale à la science citoyenne pour contribuer à l'acquisition des connaissances, sous la coordination des OBV en tant qu'instance de référence du bassin versant, avec une contribution de ces données au PDE
- Apporter des ajustements aux modalités de pêche sportive au saumon en fonction de la situation spécifique de chaque rivière tout en veillant à leur cohérence avec l'état des populations de l'espèce dans la province
- S'engager dans l'élaboration d'un programme de conservation et de restauration des populations de saumon atlantique du Québec, auquel la FQSA pourrait contribuer activement, et qui s'intégrerait dans le Plan de





Regroupement des organismes  
de bassins versants du Québec



**FQSA**  
Fédération québécoise  
pour le saumon atlantique

- gestion du saumon atlantique du Québec, afin de répondre à la vulnérabilité de l'espèce et d'éviter une détérioration éventuelle de son statut
- Compléter le plan de gestion du saumon atlantique, qui prévoit diverses modalités de pêche récréative adaptées à chaque rivière pour en assurer la durabilité, en engageant le gouvernement du Québec dans l'élaboration d'un plan de rétablissement du saumon atlantique
  - Garantir que le MELCCFP adopte une gestion faunique plus flexible et adaptable aux changements climatiques, en mettant en place des mesures telles que l'interdiction de la pêche lorsque les températures dépassent un certain seuil, la limitation de la capture de poissons, ou encore l'extension du projet pilote de gestion de la pêche en eau chaude à toutes les rivières susceptibles de connaître des situations de stress thermique
  - Allouer les ressources nécessaires au gouvernement pour renforcer l'application de la réglementation, notamment en augmentant le nombre d'agents et d'assistants de protection de la faune dans les zones gérées par les gestionnaires des rivières à saumon
  - Assurer un suivi plus strict et rigoureux des populations du poisson, tout en développant des mécanismes permettant de détecter rapidement les signaux d'alerte et d'imposer des mesures adaptées à la situation
  - Intégrer activement les pêcheurs et la communauté locale, déjà sensibilisés à la protection de la ressource, aux processus de concertation des OBV pour garantir leur implication dans le processus décisionnel
  - Poursuivre les efforts d'information, de sensibilisation, d'éducation et de vulgarisation scientifique menés par la FQSA, le ROBVO et leurs réseaux respectifs
  - Réaliser et mettre en œuvre les PDE, en renforçant leur portée, auxquels peuvent s'arrimer les plans de conservation du saumon atlantique, rivière par rivière, élaborés par la FQSA
  - Financer les réseaux stratégiques du MELCCFP
  - Soutenir la collaboration avec les Premières Nations

[www.robvq.qc.ca](http://www.robvq.qc.ca) | [info@robvq.qc.ca](mailto:info@robvq.qc.ca)

870 avenue de Salaberry, bureau R24 | Québec (Québec) G1R  
2T9 Téléphone : 1 418 800-1144 | Télécopie : 1 418 780-6666

